Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté UFR Sciences

Informatique 2021-2022

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Informatique** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2021-2022 :

MASTER 1
Semestre 1
Parcours : *Informatique - Site de Luminy*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président : Rémi MORIN Suppléant : Amine HAMRI Liste des membres : Rémi MORIN, Amine HAMRI, Cécile CAPPONI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Parcours : *Informatique - Site de Luminy*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président : Rémi MORIN Suppléant : Amine HAMRI Liste des membres : Rémi MORIN, Amine HAMRI, Cécile CAPPONI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours : *Fiabilité et Sécurité Informatique (FSI) - Site de Luminy*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Présidente : Clara BERTOLISSI Suppléant : Alessia MILANI Liste des membres : Clara BERTOLISSI, Alessia MILANI, Emmanuel GODARD **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Ingénierie du développement logiciel (IDL) - Site de Luminy*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président: Jean-Luc MASSAT Suppléant : Nicolas HOAREAU Liste des membres : Jean-Luc MASSAT, Nicolas HOAREAU, Noël NOVELLI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Science et ingénierie des données (SID) - Site de Saint Jérôme*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Présidente: Sana SELLAMI Suppléant : Djamal HABET Liste des membres : Sana SELLAMI, Djamal HABET, Omar BOUCELMA **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Intelligence Artificielle et Apprentissage Automatique (IAAA) - Site de Saint-Jérôme*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président : Thierry ARTIERES Suppléant : Alexis NASR Liste des membres : Thierry ARTIERES, Alexis NASR, Cyril TERRIOUX **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

MASTER 2
Parcours : *Informatique et Mathématiques Discrètes (IMD) - Site de Luminy*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président : Kévin PERROT Suppléant : Laurent REGNIER Liste des membres : Laurent REGNIER, Kevin PERROT, Pierre-Alain REYNIER **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Parcours : *Géométrie et Informatique Graphique (GIG) - Site de Luminy*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président : Jean-Luc MARI Suppléant : Ricardo URIBE LOBELLO Liste des membres : Jean-Luc MARI, Ricardo URIBE LOBELLO, Aldo GONZALEZ LORENZO **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 9/12/21

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Faculté des Sciences AMU